

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 10 JUIN 2008
20H30**

Absents excusés : A. MONTAUBAN (Pouvoir à F. MASSIP), A. CAHOUR, M. GUILLEN (Pouvoir à R. VALENTINO), J.C. TETELAIN (Pouvoir à G. NOUGUIER)

Secrétaire de séance : A. BARNOUIN

❖ **Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2008**

Le Maire précise qu'il sera nécessaire de délibérer lors d'une prochaine séance, pour la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, la délibération devant intervenir après modification des statuts du syndicat.

Adopté à l'unanimité

❖ **Subvention F.I.P.D.**

La municipalité envisage l'installation d'un système de vidéoprotection sur trois points sensibles du village. Le coût estimé de l'opération est de 24 000 € - La subvention est sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD). Le montant global de la dotation déléguée au Département de Vaucluse pour 2008, est de 487 117 €. Le Taux de subvention espéré est de 50 % (11 600 €). *Autorisation du Conseil Municipal au Maire pour solliciter la subvention. Vote à l'unanimité*

❖ **Station d'épuration – Proposition de convention constitutive d'un groupement de commandes des Communes de MAUBEC, CABRIERES D'AVIGNON, OPPEDE et ROBION**

Le transfert de la compétence assainissement à la CCC, n'ayant pas été validé, M. JOUSSET ingénieur conseil, auquel a été confiée une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, propose de préserver une coopération intercommunale entre les 4 communes à travers un groupement de commande, dont la Commune de MAUBEC sera le mandataire.

Les services préfectoraux ont été consultés et ont émis un avis favorable à cette procédure. Les Conseils Municipaux de chaque Commune devront délibérer pour valider cette convention.

La capacité de la STEP comprendra une étape à 3000 éq/habitants et une possibilité d'extension à 4 500 éq/habitants (chiffres à peaufiner par le maître d'œuvre).

Le dossier de déclaration sera modifié et soumis à la Police de l'Eau.

Les négociations avec le propriétaire du terrain d'implantation sont en cours de finalisation. L'acquisition pourrait être validée au prochain Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal désigne également les représentants de la Commune au sein de la Commission Intercommunale d'Appel d'Offres qui sera chargée de désigner la maître d'œuvre du projet : Titulaire : René VALENTINO ; suppléant : Jean-Jacques LEBLOIS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de groupement de commandes et désigne son représentant au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, ainsi que son suppléant et autorise les consultations nécessaires à la conclusion des marchés d'études et de travaux. Vote à l'unanimité.

❖ **Service Assainissement – Rapport annuel du délégataire (SDEI) 2007**

Le Maire expose les principaux éléments du rapport 2007 du Service Assainissement 2007 et le soumet au vote du Conseil Municipal. Le document sera mis à la disposition du public.

Adopté à l'unanimité

❖ **Renouvellement Ligne de Trésorerie :** Les lignes de trésorerie sont accordées pour une durée d'1 an ; la ligne en cours venant à expiration le 17 juillet prochain, il convient de la renouveler. Elle est nécessaire pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie

(attente de rentrées fiscales, subventions, produits divers). Permet des tirages et des remboursements de montant pouvant aller de 10 000 à 200 000 €.

Autorisation du Conseil au Maire pour signature du contrat. Vote à l'unanimité

- ❖ **Patrouilles équestres estivales – Opération PEGASE** : L'efficacité des patrouilles équestres « PEGASE » que le Parc du Luberon mène en concertation avec la Gendarmerie s'est encore avérée très positive l'été dernier, notamment en assurant la surveillance de zones sensibles, en prévenant les infractions à l'environnement et les risques d'incendie, en luttant avec plus d'efficacité contre les vols à la roulotte, en renseignant les usagers. Le Parc propose la reconduction de l'Opération et sollicite une participation à hauteur de 0,25 €/hab. (395 € pour AUBEC). *Vote à l'unanimité*

- ❖ **Subventions diverses**

- AVEC (contrat temps libre) **1 737,37 €**
- FER A CHEVAL (c. temps libre) **1 217,03 €**
- LA STRADA : **550 €**
- Prévigrêle : Versée initialement par la CCC, c'est désormais aux communes membres de voter la subvention au profit de cet organisme dont la vocation est la lutte préventive contre la grêle : **299 €** pour MAUBEC.
- *Vote du Conseil Municipal pour ces sommes et prélèvement des crédits nécessaires au compte 022 « Dépenses imprévues » pour transfert au compte 6574 « Subventions associations ». Vote à l'unanimité*

- ❖ **Acquisitions terrains :**

- Terrain BERNARD (Chemin de la Vertu) : constitue en partie l'Emplacement Réserve N° 4 au P.O.S. de la Commune en vue d'une extension de l'école (cantine scolaire ou autres). Superficie : 2 570 m²
- Terrain CHAPELIN (à proximité de la Salle des Fêtes) : constitue l'Emplacement Réserve N° 1 au P.O.S – Aire de loisirs : Superficie 8 097 m²
Concernant Mme CHAPELIN, cette dernière a sollicité la Commune pour qu'elle se porte acquéreur ou pour que l'Emplacement Réserve soit supprimé.
Avis de principe du Conseil Municipal en vue de lancer les propositions d'achat avec les propriétaires. Vote à l'unanimité

- ❖ **Questions diverses**

- En fin d'après midi, un vin d'honneur a été servi à La Gare, aux membres de l'Association PACA-Corse des Amis de Saint-Jacques de –Compostelle et de Rome. En effet l'un des itinéraires « Rome-St-Jacques-de-Compostelle » emprunte le tracé de l'ancienne voie ferrée, et une étape est prévue à Coustellet ; A cette occasion l'Association a remis au Maire la Médaille de l'Association, et remercier la municipalité pour l'intérêt porté à cet itinéraire culturel européen. Le Maire a proposé la pose d'une plaque sur le bâtiment de « La Gare », mentionnant cet itinéraire.
- CAMPING : F. MASSIP, responsable, rappelle la mise en place du pot d'accueil à l'attention des nouveaux arrivants qui se déroule chaque Lundi, très apprécié par les campeurs. A noter également le fleurissement aux abords de la réception, notamment, et la mise en place d'une barrière automatique à l'entrée du camp, permettant une plus grande quiétude durant la nuit. A noter également, la visite de la Commission Départementale sur la Sécurité des Campings, qui a rendu un avis très favorable.
- ACCESSIBILITE : F. MASSIP siègera au sein de la Commission d'accessibilité de la Communauté de Communes ; un diagnostic sera réalisé et des améliorations recherchées, pour les bâtiments publics communaux ; des places de parking adaptées seront matérialisées d'ores et déjà, Place de la Mairie, et Place du Marché de Coustellet. A signaler : la pose d'une main courante a été réalisée à l'entrée de La Poste.

- TOUR DE FRANCE : il passera le 19 juillet prochain à Coustellet, à cette occasion un accueil avec buffet et manifestations diverses est prévu à l'attention des suiveurs et organisateurs, aux alentours de 13H00. Accès au public avant 11H30.
- Projet SEDEL : le Parc du Luberon lance une étude que la mise en place de Services Energétiques Durables en Luberon (projet SEDEL). Il propose une mission d'assistance à la conception et à la mise en œuvre de stratégies et de programmes énergétiques, de maîtrise des consommations d'énergie, de maîtrises des consommations d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de gestion des problématiques liées au changement climatique. Un questionnaire a été adressé aux municipalités du territoire en vue de réaliser un diagnostic. A l'issue, diverses actions de sensibilisation du public, des réalisations municipales pourront être entreprises.
- SENIORS : À l'initiative du CCAS, des cours gratuits d'initiation à l'informatique seront mis en place à l'attention des seniors, à partir de septembre prochain. 12 inscriptions ont d'ores et déjà été enregistrées.
- ECOLES :
 - Divers travaux d'entretien sont programmés durant les « grandes vacances » scolaires
 - Bilan de l'enquête qualité diligentée par l'Association Cantine : 76 réponses ; satisfaction en général. Réflexion sur un repas bio par semaine en cours – Mise sur pied d'un « règlement cantine »
 - Soutien scolaire : la mise en place prévue en septembre est reporté ; la loi ne permet pas aux enfants un travail journalier de + de 6 heures – Les sessions durant les vacances scolaires sont reconduites
 - Aménagement du temps de la journée scolaire : reconduit par le Conseil d'Ecole
 - Effectifs stables prévus pour la rentrée scolaire 2008-2009

Le Maire lève la séance à 22H00